

Procès-Verbal
Séance du Conseil Municipal
du 14 mars 2025 - 20h30

Conseillers présents : Nathalie DURANTON - Maire

Marcel Bernard SIMBÉLIE – 1^{er} Adjoint

Laurent JUBERTIE – 2^{ème} Adjoint

Hubert LAMOTHE – 3^{ème} Adjoint

Isabelle SOL, Pierre SINDOU, Céline CERTES, Laurent GAY,

Michaël LEA et Sébastien MONTEIL

Absente excusée : Élodie BOULANGER (procuration à Céline CERTES)

Secrétaire de séance : Sébastien MONTEIL

Membres en exercice : 11

Présents (quorum) : 10

Procuration : 1

Votants : 11

Accord à l'unanimité P.V. du 20/12/2024

1) Décision du Maire n° 2025-01

Demande de subvention DETR 2025 à déposer avant le 15/02/2025 pour le programme voirie 2024-2025 : demande de 2024 refusée représentée en 2025 sur les mêmes bases (coût total 29 800,58 € TTC), seuls les % de financement ont changé (subvention 35% soit 8691,83 €)

2) Compte Financier Unique 2024

Madame le Maire explique au conseil que le passage à la nomenclature comptable M57 implique le passage au Compte Financier Unique (CFU), qui compile le Compte Administratif (produit par l'ordonnateur – Maire) et le Compte de Gestion (rendu par le Trésorier) en un seul document, au plus tard sur l'exercice 2026. Le choix a été fait de passer au CFU dès l'exercice 2024, afin d'avoir une concordance avec le passage à la M57 sur ce même exercice. La présentation est un peu différente mais contient les mêmes éléments, qui sont présentés par M. Marcel Bernard SIMBÉLIE – 1^{er} Adjoint. Ce dernier assure la présidence de la séance sur ce point, Madame le Maire devant se retirer, comme pour le vote du Compte Administratif auparavant. Les comptes sont présentés dans le détail, avec un comparatif entre les années 2023 et 2024 en section de fonctionnement, et par opération en section d'investissement. Le résultat de fonctionnement est excédentaire de 115 723,72€ et la section d'investissement est excédentaire de 16 816,92 €. Les notes de présentation synthétique pour la section de Fonctionnement et pour la section d'Investissement reprennent ces éléments. Le conseil approuve à l'unanimité les résultats du Compte Financier Unique 2024 pour un montant de +132 540,64 €, toutes sections confondues.

3) Affectation des résultats 2024

Accord à l'unanimité du conseil pour reporter l'excédent de 115 723,72 € en section de fonctionnement, la section d'investissement n'ayant pas besoin de financement puisqu'excédentaire.

4) État récapitulatif des indemnités aux élus municipaux

En vertu de l'article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cet état annuel, qui doit être communiqué aux conseillers municipaux, comprend le détail suivant :

| NOM | Montant € total brut fiscal 2024 | Montant € NET payé en 2024 |
|-------------------------|----------------------------------|----------------------------|
| Nathalie DURANTON | 10 111.92 | 8746.92 |
| Marcel Bernard SIMBÉLIE | 2 885.64 | 2 496.24 |
| Laurent JUBERTIE | 2 441.64 | 2 112.00 |
| Hubert LAMOTHE | 2 441.64 | 2 112.00 |
| Michaël LEA | 1 183.80 | 1 023.96 |
| Pierre SINDOU | 739.92 | 639.96 |
| Isabelle SOL | 739.92 | 639.96 |

5) Bellovic : point d'eau en libre accès au bourg

Le président du Syndicat a adressé un courrier présentant le principe d'installation de point de puisage d'eau potable en libre accès pour les passants, dans les communes touristiques. L'installation et la consommation seraient à la charge du syndicat. Les élus considèrent qu'il existe déjà 2 points d'eau au bourg à disposition donc cela ne se justifie pas.

6) Demande Collège Dautrement – Meyssac : défi robot

Demande concernant un projet éducatif proposé aux élèves du territoire dont cinq enfants de Ligneyrac, en classe de 3^{ème}, qui se sont impliqués dans ce projet. Il consiste en un défi entre différents collèges pour la réalisation d'un robot, mettant en application les notions de technologie dans l'informatique et de programmation. Il nécessite un soutien financier pour l'achat de matériel et l'organisation. Accord à l'unanimité pour le versement d'une subvention de 150 €, comme pour les associations communales.

7) Point sur l'urbanisme

- Cahier des Charges pour la consultation sur la modification de l'AVAP : suite à l'intervention du Sous-préfet après sa visite à Ligneyrac en février, réception de l'avis de l'ABF sur le projet de cahier des charges. Le souhait est de programmer une réunion avec l'ABF car plusieurs interrogations subsistent sur les remarques émises. Le sous-préfet a bien noté le blocage par rapport à l'avancée du PLUi.
- Avancée PLUi / OPAh : réunion sur les zones à urbaniser à revoir mais pas de changement pour Ligneyrac. Le PADD n'a pas été redébatu car il n'y a pas de changement.
- Loi climat et résilience : prévoit la réduction drastique des zones à urbaniser. Une réunion au niveau départemental a eu lieu avec les sénateurs. Le projet de loi doit être examiné par l'Assemblée Nationale et le Sénat pour repousser les échéances mais pas de suppression prévue. Les élus regrettent l'écart entre les lois décidées au niveau national et leur application au niveau du territoire, parfois mal adaptables.
- Des ateliers sont proposés aux élus au niveau du SCOT Sud Corrèze, pour l'aménagement du territoire.

8) Point travaux et programmes en cours

Les programmes et travaux ont été détaillés lors de la présentation du CFU, à savoir :

- Programme voirie 2025 : programme financement DETR + voir pour autre programme financement Conseil Départemental (contrat 2023-2025 à clôturer avant le 31/12/2025)
- Diagnostic restauration église : reçu du cabinet d'architectes le diagnostic très complet. Une réunion de présentation est prévue avec la municipalité en avril
- Assainissement bourg : réception récente de la réponse positive de la DREAL sur la modification du zonage dans le bourg. La commune va pouvoir consulter le Tribunal Administratif pour nommer le commissaire enquêteur et lancer l'enquête publique.
- Sinistre parking : la date butoir du 15/01/2025 a permis de recevoir une nouvelle réponse. La commune a fait des remarques et demandé un engagement ferme sur les travaux auxquels l'assurance de la commune ne parvient pas à avoir de réponses de la part des autres parties prenantes. Ainsi, le conseil municipal envisage de saisir le Tribunal Administratif rapidement, sachant que d'autres désordres sont constatés à présent.

9) Informations et Questions diverses :

- Visite Sous-Préfet 19/02/2025 : présentation de la commune, des projets et visite de l'EPA de Boulou les roses
- Comice agricole 02/08/2025 à Ligneyrac : organisation communale en collaboration avec les associations de la commune
- Réception du Rapport d'activité du SIRTOM 2023
- Nouvelle plaquette CCMC : guide pratique éco-citoyen (disponible en mairie)
- Circulaire préfectorale interdiction ballons et lanternes
- Invitation cérémonie commémorative 19 mars à Jugeals
- Transport scolaire : nouvelles demandes à transmettre avant le 15/04/2025
- Rando Maxi Verte 29/05 et Solex Day Vayrac le 07/06/25
- Matinée d'information sur le compostage organisée le 05/04/2025 par l'atelier forêt jardin avec le SIRTOM
- Mise en place d'ateliers « mémoire » à Ligneyrac à l'automne, organisés par la MSA et l'association santé-éducation-prévention
- Reconduction Formation SDIS aux gestes qui sauvent, proposée le 17/05/25, prise en charge par la commune.
- Carte remerciements Famille Crémont
- Cartes reçues vœux 2025

Séance levée à 23h30.
11 AVR. 2025

Le Secrétaire de séance,

Sébastien MONTEIL



Le Maire,

Nathalie DURANTON.